



Association Sportive  
du Centre Cirad  
(Association loi 1901)

Adresse :  
CIRAD – ASCC  
TA 202/01  
Avenue Agropolis  
34398 Montpellier Cedex 5  
France

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASCC Mardi 15 mars 2022 – 13h (En visio-conférence Teams)

### Ordre du jour

1. Bilan financier et bilan moral – comptes 2021
2. Informations diverses
3. Renouvellement du bureau de l'ASCC

**Assistance** : 23 adhérents et 19 représentés (procurations)

### 1. Bilan financier et bilan moral – comptes 2021

Un effondrement des adhésions : 210 adhérents en 2021, 468 en 2020, soit plus de la moitié par rapport à la saison précédente.

**Causes** : Effet Post Covid 2020 + Accord télétravail.

**Conséquences** : Réduction des cours, salles indisponibles, soirée annulée, suspension des activités « indoor Cirad » lors du 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

Les impacts sont plus mesurés et contrastés selon sur les activités sections ASCC (intérieur et extérieur où les activités ont pu être maintenues (Tennis, Football, ...)). Par contre, la mise en place du télétravail (pendant les périodes de restrictions Covid ou non) a considérablement réduit les déplacements des salariés sur les sites de Lavalette et Baillarguet. Un nombre certain de salariés ont préféré choisir des activités en proximité de leurs domiciles au détriment des activités proposées sur les sites CIRAD

La subvention du CRDP est restée stable en 2021 à 20.000€. Le résultat est fortement positif : + 9 155,23 €. En effet, en 2020 par solidarité vis-à-vis de nos professeurs, nous avons maintenu le paiement de nos honoraires. Par contre en 2021, ils ont pu bénéficier des dispositifs d'aides mises en place par le Gouvernement, et donc nos dépenses ont diminué significativement.

De plus, fin décembre 2021, nous avons clôturé notre contrat salarial avec GESPLM pour les prestations de notre professeur de Gym-Fitness (Muriel JULIEN). L'activité Gym-Fitness se poursuit néanmoins en 2022 sous une forme libérale.

### Situation actuelle :

Redémarrage à la hausse avec + 300 adhésions mais pas de perspective de rattrapage par rapport par rapport à l'année 2020.

*Les bilans moral et financier de l'exercice 2021 de l'ASCC sont validés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.*

### 2. Informations diverses

- Section Rugby (Véronique Nardini) : reprise des activités car SupAGro a ré-ouvert le terrain.
- Section Gym : fin de contrat salarié pour l'enseignante de Gym au 30 juin 2022 remplacé par un contrat avec un statut d'auto-entrepreneur.

- Un pique-nique de clôture de saison est à l'étude pour la mi-juin (théâtre de verdure ou bords du Lez).



Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,5 cm, Sans numérotation ni puces

### **3. Renouvellement du bureau de l'ASCC**

Les membres du bureau : Christiane Mastri, Philippe Burdeau et Eveline Lefort, Christiane Mastri et Philippe Burdeau annoncent leur démission qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, ont fait part de leur départ respectivement en 2022 et en 2023. Aucune personne ne s'étant manifestée, il est envisagé de lancer un appel général. Le CRDP est favorable à la poursuite des activités de l'ASCC en espérant qu'une nouvelle équipe se mobilisera très rapidement. Personne ne s'étant manifesté à ce jour, ils continueront d'assurer leurs fonctions pour la saison 2021-2022.

Mis en forme : Exposant

Ont fait acte de candidature :

- ~~Christiane Mastri, Présidente~~
- ~~Philippe Burdeau, Trésorier~~
- ~~Eveline Dechamp, Secrétaire~~

Le bureau accueille chaleureusement Cécile Bessou qui vient en renfort.

*~~L'élection des trois personnes susnommées au Conseil d'Administration de l'ASCC est validée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.~~*

**Fin de l'Assemblée générale à 14h00**